

« Madame, Monsieur,

Au terme d'une année de consultation qui a recueilli les contributions de près de 3000 personnes : des élèves, des parents, des enseignants, des membres de l'éducation nationale mais aussi des élus locaux et d'autres partenaires de l'école, je suis heureuse de vous présenter aujourd'hui la stratégie de l'académie de Dijon pour les cinq années à venir.

Ce projet s'appelle **Dijon académie apprenante**. Il s'appuie sur une conviction profonde : chaque enfant, chaque adolescent, chaque adulte quelque soit son milieu d'origine, son histoire de vie, peut apprendre et progresser vers un avenir épanouissant qu'il se sera construit. C'est pour cela que nous insistons sur la place du respect accordé à chacun ainsi que sur la multiplicité des excellences visées. Notre objectif pour les élèves est double : les amener à la réussite, mais également à l'épanouissement, afin que chacun trouve la place qui lui conviendra pour faire avancer notre pays, et afin que tous soient capables d'exercer leur raison pour s'orienter dans la vie mais aussi d'écouter leur cœur pour savoir ce qui les rendra heureux et pour contribuer au bonheur des autres.

Vous le savez, notre pays est confronté à de grands défis éducatifs. Nos élèves n'apprennent pas aussi bien ni autant de choses que nous le souhaitons pour eux. S'il fallait un seul chiffre pour s'en persuader, je prendrais celui de l'illettrisme : 10,8% des jeunes de 17 ans recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté sont en grande difficulté de lecture, et ce chiffre est encore plus important dans trois de nos départements. C'est insupportable et je voudrais que chacun d'entre nous soit intimement persuadé du fait que nous pouvons changer ce chiffre, et le ramener à un minimum incompressible de 3 à 4%. De même, nous devons améliorer nos résultats en mathématiques et en sciences, comme en témoignent les récentes enquêtes internationales.

C'est possible : pour y parvenir, nous devons changer nos regards et nos pratiques. Je sais que les enseignants déploient leurs compétences et leur énergie pour que leurs élèves réussissent, je souhaite soutenir les initiatives et les dispositifs qui permettront à chacun d'entre eux, dans leur classe, de se sentir soutenu, accompagné, formé, pour faire face à tous types de difficultés, dès leur apparition, afin de voir tous leurs élèves progresser.

Dijon Académie apprenante repose sur quatre axes : apprendre et réussir, garantir le bien-être, investir son avenir et libérer les énergies. Apprendre, garantir, investir, libérer, ces quatre verbes forment l'acronyme AGIL, car la stratégie déployée par **Dijon Académie apprenante** se veut souple, adaptable et évolutive. Chaque axe comprend trois priorités, si bien que le projet dans son ensemble consiste en douze priorités pour l'avenir. Pour réaliser ces douze priorités nous avons élaboré des objectifs qui émanent des 380 propositions issues de la consultation.

Ces objectifs seront suivis annuellement. Chaque axe sera piloté par un comité qui veillera à identifier les bonnes pratiques, à les valoriser, mais aussi à faire le lien avec le monde de la recherche pour que chaque enseignant se nourrisse des travaux scientifiques pour construire ses pratiques. Chacun doit pouvoir s'inspirer de ce qui se fait et contribuer à son amélioration : c'est cela l'Académie apprenante.

Dijon Académie apprenante s'appuiera d'une part sur des lieux de partage où les différents acteurs pourront se rencontrer, tester, échanger et mutualiser, et parmi ces lieux les établissements labellisés « Ecole laboratoire », mais aussi les ateliers Canopé et les Ecoles du socle. Et d'autre part, les acteurs pourront s'informer et partager via une plateforme numérique permettant l'accès à des articles de recherche et à des descriptions de pratiques pédagogiques tentées dans l'académie et ailleurs.

C'est ainsi que nous construisons peu à peu l'école de la confiance souhaitée par notre Ministre de l'Education Nationale, dans laquelle chacun se sentira épaulé, pour déployer ses idées et créer les bons dispositifs, pour que chaque élève découvre et s'ouvre plus de monde possible. Afin que chacun puisse s'élancer vers une poursuite d'étude, ou vers l'insertion professionnelle comme nous y invite la loi sur l'orientation et la réussite des étudiants. »